

Feuille de route 2030 : le Synabio vise 12 % de bio dans l'alimentation des Français et porte quatre propositions pour la présidentielle

Le [Synabio](#), syndicat national des entreprises agroalimentaires biologiques, fête ses 50 ans. L'occasion pour lui de feuille de route stratégique : passer de 5,8 % à 12 % de parts de marché pour le bio en 2030, tous circuits confondus, et viser 20 % en 2040. Pour y parvenir, le syndicat porte quatre propositions auprès des candidats à l'élection présidentielle de 2027. Un an après l'élection de Thomas Breuzet à sa présidence, le Synabio, qui fédère 204 entreprises représentant environ 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé, fixe un cap pour la filière : faire du bio un modèle alimentaire de référence.

Constat : un marché qui repart et des entreprises prises en étau

Pour construire sa feuille de route, le Synabio a dressé un diagnostic du secteur :

- **Un marché solide sur le long terme, freiné par la crise** : la consommation bio a triplé en quinze ans et affiche, en 2025, une hausse de +3,6 % en volume. La crise de ces dernières années a malgré tout eu des conséquences durables sur les entreprises : des déréférencements en grande distribution et une place en rayon difficile à reconquérir, et autant de débouchés en moins pour les agriculteurs.
- **Des entreprises solides qui ont besoin de moyens pour investir** : leur capacité d'investissement a été fragilisée alors qu'elles représentent 14 000 emplois directs dans les territoires.
- **Un maillon de plus en plus pris en étau** : entre des matières premières renchériées par les sécheresses et une pression constante sur les prix en aval, les industriels du bio subissent l'augmentation des coûts. L'Observatoire des négociations commerciales 2026 du Synabio a montré que les revalorisations obtenues sont restées limitées à + 1,6 % en GMS pour + 3,1 % de hausse des coûts réels. Aussi, les négociations 2027 s'annoncent tendues.

Une ambition collective à l'horizon 2030

Né il y a 50 ans, le Synabio s'est construit autour de l'esprit de filière et c'est ce qui l'anime encore aujourd'hui. Fédérant les entreprises agroalimentaires bio, il travaille étroitement avec la Maison de la Bio dont il est membre fondateur et siège dans de nombreuses instances nationales. Cet état d'esprit se traduit dans sa raison d'être : « Fédérer et représenter nos entreprises pour que l'alimentation bio cohérente, exigeante et durable devienne la référence. » et, dans sa nouvelle feuille de route stratégique construite avec ses adhérents.

Le Synabio s'est fixé trois priorités : santé, souveraineté et accessibilité

- **Santé** : 87 % des Français veulent manger sain et de qualité (Baromètre Agence Bio 2026). Sans utilisation de pesticides chimiques de synthèse ni d'OGM, avec six fois moins d'additifs et neuf fois moins d'auxiliaires technologiques, le bio offre des garanties contrôlées chaque année. Le Synabio demande qu'il soit reconnu comme un levier de prévention, alors que 80 % des soutiens publics vont au modèle conventionnel, contre 8 % pour le bio et les modèles différenciés. « *Le bio ne protège pas de tout, mais il protège l'essentiel. Le soutenir, c'est passer de la réparation à la prévention.* », résume Louis Pinot de Villechenon, Délégué général du Synabio.
- **Souveraineté et compétitivité** : 69 % des entreprises agroalimentaires bio ont plus de 12 ans contre 40 % pour le reste du secteur (Etude Synabio avec la Banque de France) et représentent 14 000 emplois directs dans les territoires. Moins dépendant des intrants importés, le bio résiste mieux aux chocs : en 2022, son inflation a été de 10,4 %, contre 18,5 % pour les produits premiers prix (Agence Bio). « *Le bio n'est ni un mouvement politique ni une niche : c'est déjà une filière industrielle française*

mature et stratégique. » précise Thomas Breuzet. Le Synabio demande un meilleur accès aux financements pour permettre aux entreprises d'investir.

- **Accessibilité** : Le prix en rayon et la rémunération des producteurs et transformateurs doivent être pensés ensemble, avec des règles de négociation et une répartition des marges rééquilibrées pour offrir un produit abordable. Le Synabio souhaite agir pour concilier accessibilité, juste rémunération et capacité d'investissement.

Quatre propositions pour la présidentielle 2027

Les futures choix politiques dépendront directement de l'élection présidentielle. Le Synabio se mobilise en portant quatre propositions à l'attention des candidats avec la Maison de la Bio.

1	Faire progresser le bio partout où les Français s'alimentent. Après avoir obtenu dans le projet de loi d'urgence agricole une obligation de transparence sur les approvisionnements de la grande distribution, qui doit rendre visible la place réellement accordée au bio, le Synabio demande que cette transparence entraîne une progression de l'offre, avec des engagements des enseignes et de la restauration. Pour acheter davantage bio, il faut en trouver facilement dans ses courses et ses repas quotidiens. Pour produire davantage, les filières ont besoin de débouchés durables.
2	Porter une vision globale de la qualité alimentaire. Mode de production agricole, qualité nutritionnelle, niveau d'ultra-transformation : les politiques de santé publique doivent articuler ces trois dimensions pour aller vers une alimentation de qualité. Cela suppose de généraliser le Nutri-Score et de mieux identifier l'ultra-transformation, en distinguant les pratiques plutôt qu'en assimilant tous les aliments transformés à des produits à éviter. Les exigences du bio, qui portent aussi sur la fabrication (recours fortement limité aux additifs, procédés encadrés), doivent être reconnues et valorisées.
3	Mettre la publicité au service d'une meilleure alimentation. Le Synabio veut faire évoluer la publicité alimentaire pour mieux protéger les enfants et donner davantage de visibilité aux offres de qualité. « <i>La France a choisi d'agir sur la publicité pour l'ultra-fast fashion. Le Royaume-Uni encadre celle de certains aliments moins favorables à la santé. Les exemples montrent qu'une volonté politique peut faire évoluer les règles. Nous demandons cette même ambition pour l'alimentation</i> », souligne Thomas Breuzet.
4	Défendre en Europe les garanties et l'avenir du bio. Le label bio est une promesse de confiance, fondée sur des règles publiques, des contrôles et une traçabilité. Le Synabio attend de la France qu'elle défende ces garanties en Europe, le principe de précaution et la liberté de produire et de consommer bio, pour offrir aux producteurs et aux entreprises un cadre stable pour investir.

Trois chantiers immédiats en lien avec l'actualité

En parallèle, le Synabio est mobilisé sur trois sujets :

- **Négociations commerciales 2027.** La sécheresse et les hausses de coûts fragilisent les filières bio. Selon le Synabio, trois quarts des entreprises agroalimentaires bio ont répercuté moins d'un quart de leurs hausses de coûts, voire aucune. Le syndicat demande aux pouvoirs publics un suivi régulier des négociations, davantage de contrôles et des indicateurs adaptés aux coûts du bio.

- **PLFSS 2027.** Le rejet de la généralisation du Nutri-Score et la suppression de la taxe sucre sont des occasions manquées pour la prévention. Le Synabio salue une avancée : le vote d'un amendement interdisant l'hexane dans la fabrication des aliments, déjà exclu en bio. Nous resterons mobilisés pour sa confirmation dans la suite du parcours parlementaire.

- **Titres-restaurant.** Avec 30 organisations, le Synabio défend une bonification volontaire d'au moins 10 %, financée par les employeurs, pour des produits durables, notamment bio. Les amendements seront portés au Sénat.

« La consommation repart. Il faut maintenant que cette reprise permette aux fermes et aux entreprises de retrouver les moyens d'investir, et que les produits bio retrouvent leur place dans les rayons et progressent en restauration. Nous avons présenté des propositions précises ; nous allons maintenant travailler à les faire aboutir », conclut Thomas Breuzet, président du Synabio.

Le Synabio - syndicat national des entreprises agroalimentaires biologiques - est une organisation experte et innovante, fédératrice des entreprises agroalimentaires bio. Elle protège leurs intérêts et permet de développer leur influence pour contribuer, dans un esprit de filière, à la construction d'une bio cohérente, exigeante et durable.

Chiffres clés :

- 204 adhérents
- 40 % de PME
- 5 milliards d'euros de CA cumulés
- 14 000 emplois directs